

Vos questions / nos réponses

## Comission Medicale Retrait 6 mois permis Strup - Risque Nouveau test ?

Par [JoleneLastreg](#) Postée le 27/09/2025 18:22

Bonjour, Je fais l'objet d'un retrait de permis de 6 mois suite à la consommation de stupéfiants. J'ai passé mes test psychotechniques qui sont okey et vient de faire mon test d'urine qui sera négatif car je n'ai pas consommé de substances depuis plus d'un mois avant. J'ai ma commission médicale le 9 octobre. Je voudrais savoir s'il est possible que le médecin me demande de refaire un test à nouveau le jour même du rendez-vous ou non. Ca me rassurerait beaucoup d'avoir une réponse à cette question. Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie pour votre attention. Jo.

---

**Mise en ligne le 30/09/2025**

Bonjour,

Il est effectivement possible que le médecin de la commission demande un test urinaire le jour même du rendez-vous, même si vous en avez déjà réalisé un au préalable.

Cela ne veut pas forcément dire qu'il y a un doute ou une suspicion, c'est simplement une pratique courante dans les commissions médicales dans les cas liés à la consommation de stupéfiants. L'objectif est d'avoir une confirmation à jour de l'absence de substances dans l'organisme, le plus proche possible de la date de la décision.

Ce test peut être fait sur place ou être demandé à faire dans un laboratoire à proximité. Il peut être payant.

Pour votre information, nous vous joignons ci-après notre tableau des durées de positivité car certaines drogues, dont le cannabis, peuvent entraîner une positivité des tests urinaires au-delà d'un mois après l'arrêt de la consommation.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre nos écoutants. Ils sont disponibles 7j/7 de 8h à 2h du matin par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat depuis notre site internet, de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le weekend.

Bien cordialement,

---

**En savoir plus :**

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)